

Un an après le colloque de Saguenay

VERS UN RAPPORT SUR LA MOBILITÉ ÉTUDIANTE VILLES-RÉGIONS

Les 18 et 19 avril 2013, l'ensemble des acteurs du réseau collégial se réunissait à Saguenay pour un colloque sur le développement des cégeps en région intitulé : Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions. Où en sommes-nous un an plus tard ?

Pierre Avignon

Conseiller recherche et information, FEC-CSQ

Pour les enseignantes et enseignants de certains programmes, la rentrée 2013 a été malheureusement l'occasion de constater la baisse des effectifs. D'un autre côté, plusieurs cégeps ont vu une certaine stabilisation de leur effectif total pour l'année. C'est toutefois souvent au prix d'initiatives locales, parfois coûteuses, parfois problématiques (comme la formation à distance ou le recrutement à l'étranger), que le portrait général de la situation semble plus encourageant.

À l'échelle nationale, les attentes sont importantes envers le chantier de travail sur l'offre de formation collégiale issu du Sommet sur l'enseignement supérieur. Dirigé par Guy Demers, directeur retraité de l'enseignement collégial, ce chantier a pour mandat de «faire des recommandations sur le déploiement de l'offre de formation collégiale au Québec, la définition de créneaux régionaux de formation et l'optimisation de l'offre de formation continue». Plusieurs s'attendent notamment à un meilleur encadrement légal concernant la répartition de l'offre de formation entre les réseaux publics et privés, ainsi qu'à une meilleure coordination au sein du réseau public.

En attendant Demers ...

Alors que le rapport du chantier de travail devrait être déposé très prochainement, la FEC-CSQ souhaite poursuivre les actions déjà entreprises en vue de favoriser la mobilité des étudiantes et des étudiants. La Fédération a en effet formulé des propositions visant, d'une part, à assurer une meilleure circulation de l'information afin d'encourager les étudiantes et les étudiants à quitter leur région d'origine pour accéder au programme correspondant à leur premier choix et, d'autre part, à mettre en place une aide financière supplémentaire à celles déjà existantes pour soutenir les étudiantes et les étudiants qui souhaiteraient s'inscrire dans un programme en difficulté de recrutement en dehors de leur région d'origine. Dans ce cadre, nous portons une attention particulière aux places disponibles dans les programmes contingentés ou dans ceux à autorisation restreinte. Il nous semble toutefois possible d'aller encore plus loin dans cette voie en recueillant davantage d'information sur l'état de la mobilité interrégionale au Québec. Une meilleure connaissance de ce phénomène et des interventions publiques qui fonctionnent pour favoriser le développement régional et l'occupation du territoire ne pourra en effet être que bénéfique pour les cégeps de région.

... mieux comprendre la mobilité vers les régions

Les régions sont particulièrement touchées par la baisse démographique à laquelle doit faire face le Québec. Les grands pôles urbains, profitant davantage de l'immigration que les régions, sont moins touchés par le phénomène. Cependant, en termes de migration interrégionale, le Bas-Saint-Laurent ou la Gaspésie n'ont rien à envier à Montréal qui a un solde migratoire interne plus bas que ces deux régions. Bien entendu, en contrepartie, Montréal, Québec ou Gatineau attirent beaucoup de jeunes étudiantes et étudiants, mais il serait faux de penser que les régions plus éloignées n'ont pas un potentiel de rétention et d'attrait. Il existe donc un certain mythe autour de l'exode des jeunes de leur région d'origine. Les deux tiers d'entre eux y demeureraient d'ailleurs selon certains chercheurs comme Patrice Leblanc de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Près de 60% des migrants pour études se déclarent susceptibles de retourner s'établir chez eux selon des données recueillies il y a quelques années par un collectif réuni autour de Madeleine Gauthier et du Groupe de recherche sur la migration des jeunes. L'organisme Place aux jeunes en région (PAJR) fait d'ailleurs de sa mission principale le recrutement de jeunes professionnels pour occuper un emploi en région. S'adressant à la fois aux ruraux d'origine, aux urbains, mais aussi aux jeunes immigrants, l'organisme tente de mettre de l'avant les facteurs favorisant la migration villes-régions. Outre l'accès à la propriété,



■ « Le Québec, fort d'un réseau collégial dans toutes les régions », colloque organisé à Saguenay les 18 et 19 avril 2013.

Pistes d'actions issues du colloque sur le développement des cégeps en région

- 1. Financement :** un financement de l'enseignement régulier mieux adapté à la prestation de l'enseignement et aux services aux étudiants, notamment dans les collèges en baisse démographique.
- 2. Formation continue :** un financement ouvert de la Formation continue tenant mieux compte de la situation des collèges en baisse démographique ainsi que des mesures favorisant un meilleur accès des adultes à la Formation continue, entre autres pour des études à temps partiel.
- 3. Carte des programmes :** une offre de formation s'inscrivant dans une politique de gestion nationale des autorisations de programmes, cohérente et transparente, assurant la vitalité des collèges et leur permettant d'assumer pleinement leur rôle au sein de la communauté.
- 4. Mobilité :** des mesures favorisant la mobilité étudiante vers les régions en baisse démographique, la venue d'étudiantes et d'étudiants étrangers ainsi que leur intégration.

à la culture ou aux réseaux de communication performants, les possibilités d'emploi et le cadre de vie sont susceptibles d'avoir une influence sur le choix de certains jeunes adultes.

Bien que des milliers de jeunes se déplacent chaque année pour étudier en dehors de leur région d'origine, que connaissons-nous exactement de ce qui les caractérise? Pour quelles raisons se déplacent-ils et pour aller où? Est-ce que les facteurs de migration pour emploi vers les régions plus éloignées peuvent s'appliquer à la migration pour études? En vue d'assurer la

pérennité du réseau collégial sur l'ensemble du territoire, les réponses qui pourront être apportées à ces questions permettront de favoriser la mise en œuvre des mesures que nous mettons de l'avant pour les cégeps de région. C'est donc dans cette perspective que la FEC-CSQ s'est engagée à commander un rapport de recherche sur le sujet en partenariat avec les acteurs concernés et intéressés.



En 2014, obtenez une ristourne de 25 \$ par police d'assurance.
csq.lapersonnelle.com | 1 888 476-8737

L'offre est applicable aux renouvellements des polices d'assurance dont la date effective se situe entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014, et aux nouvelles polices achetées avant le 31 décembre 2014. Certaines conditions peuvent s'appliquer.
La Personnelle désigne La Personnelle, assurances générales inc.